



A L'APF FRANCE HANDICAP SECTEUR NICE ON NE PEUT PAS PARLER DE CONDITIONS DE TRAVAIL SEREINES !

Dans les centres Barberis à Nice, Sclos de Contes, L'Abadie la dégradation des conditions de travail et L'absence de dialogue social se sont soldées depuis février 2017 par :

- 7 licenciements dont 3 en 1 mois
 - Dont 2 cadres qui pour 1 avec une ancienneté de 27 ans
- 4 licenciements pour inaptitude médicale à l'entreprise, dont 2 élu-es et 2 cadres
- 5 ruptures conventionnelles dont 3 cadres
- 6 démissions dont 1 élue
- 10 longs arrêts de travail pour maladie dont 2 élus
 - ⇒ Soit 28 salarié-es sur les 34 EN CONTRAT INDETERMINE

Depuis des procédures au tribunal des prud'hommes sont lancées pour licenciement abusif

- 1 a déjà été gagné en premier instance
- 3 sont en cours

Le travail perd son sens

Les relations au travail sont détériorées

La qualité des prises en charge est touchée

Notre santé et nos vies personnelles sont atteintes

La politique de mise en concurrence des salarié-es, de précarisation des emplois pour mieux contraindre les salarié-es à se soumettre à des organisations du travail permettant de réduire les coûts ne sert qu'un objectif : la restructuration de nos services.

Ce que nous vivons aujourd'hui est vécu dans de nombreuses associations, nombreux établissements médico sociaux. C'est effectivement l'ensemble de l'activité du secteur du handicap et plus largement du secteur sanitaire et médico-social.

Il est essentiel que nous sachions réagir face aux différentes réformes en cours qui vont accélérer la casse de nos métiers, de nos activités. Loin de vouloir améliorer les conditions de prises en charge des personnes handicapées, loin de répondre aux enjeux à poser pour que les besoins soient couverts, la réorganisation de l'activité qui détruit le service public et associatif et favorise le développement du secteur lucratif qui cherche à investir dans ces secteurs, se fera au détriment de l'intérêt général.

Pour atteindre leurs objectifs, ils sèment la zizanie entre salarié-es, ils entretiennent une pression permanente pour éteindre toutes velléités d'organisation, d'interventions, de mobilisation des salarié-es.

**Les élu-es et adhérent-es CGT sont décidé-es malgré les difficultés,
à continuer à défendre les intérêts et droits individuels et collectifs des
salarié-es qui passent aussi par la défense des droits et intérêts des usagers.**



Union Syndicale Départementale
SANTÉ et ACTION SOCIALE CGT 06

04 93 92 37 86

cgtsantesocial06@gmail.com

Contact local : cgtapf06@gmail.com

